

MUNICIPALITE DE MANSFIELD ET PONTEFRACT.

PROVINCE DE QUEBEC.

A une session régulière du conseil de la Municipalité de Mansfield et Pontefract tenue le 5 janvier 2011 et à laquelle sont présents son honneur le Maire, M. Leslie L. Bélair, et les conseillers suivants.

M. Jerry Lavigne  
M. Gilles Dionne  
Mme. Claudette Béland-Pleau

M. Gélinault Dionne  
Mme. Gisèle Héroult  
M. Neil Gervais

Formant quorum sous la présidence du Maire.  
M. Eric Rochon, Secrétaire-trésorier est aussi présent.

01-01-2011 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Proposé par Mme. Gisèle Héroult  
Et résolu à l'unanimité.

D'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

02-01-2011 APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX.

Proposé par Mme. Claudette Béland  
Et résolu à l'unanimité.

Que le Conseil approuve le procès-verbal de la session régulière tenue le 1<sup>er</sup> décembre 2010, le procès-verbal de la séance spéciale tenue le 15 décembre 2010 ainsi que le procès-verbal de la séance spéciale de budget tenue le 15 décembre 2010

03-01-2011 APPROBATION DES COMPTES À PAYER EN DATE DU 5 JANVIER 2011.

Proposé par M. Jerry Lavigne  
Et résolu à l'unanimité.

De payer les comptes du journal des déboursés et des comptes faisant partie de la liste des paiements détaillés en date du 5 janvier 2010 au montant de \$.

L'année 2010, journal en date du 31-12-2010	\$165,756.79
L'année 2011, journal en date du 06-01-2011	\$ 25,573.52
	<hr/>
TOTAL	\$191,330.31

04-01-2011 CADASTRES

Proposé par M. Gélinault Dionne  
Et résolu à l'unanimité.

Que cette municipalité approuve les cadastres suivants :

Lots 25 à 35, Rang 1 Mansfield.

Note : Le chemin n'est pas inclus dans ce plan de cadastre.

05-01-2011 VENTES POUR TAXES 2011

Proposé par M. Neil Gervais  
Et résolu à l'unanimité.

Que les propriétés comportant des arrérages de taxes de deux ans et plus soient envoyées à la Municipalité Régionale de Comté de Pontiac pour la mise en vente lors de la vente pour taxes 2011.

Chaque propriétaire sera avisé par lettre recommandée et doit recevoir les avis de vente pour taxes conformément aux articles 1022 et 1060 du Code Municipal.

De plus, que cette Municipalité avise la Municipalité Régionale de Comté de Pontiac d'adjuger à cette Municipalité toute propriété mise en vente et non achetée lors de cette vente pour taxes 2011.

M. Eric Rochon, Secrétaire-trésorier, est autorisé à enchérir pour et au nom de cette Municipalité les propriétés qui ne sont pas vendues pour les taxes dues plus les frais de vente.

#### 06-01-2011 ÉCHÉANCE DES VERSEMENTS DE TAXES 2008.

Proposé par M. Gilles Dionne  
Et résolu à l'unanimité.

Que cette Municipalité offre à ses contribuables le choix de payer leurs taxes municipales en trois versements pour l'année 2011.

Les dates d'échéances des versements seront les suivant :

1 <sup>er</sup> avril 2011	33%
1 <sup>er</sup> juin 2011	34%
1 <sup>er</sup> août 2011	33%

Advenant le non paiement des sommes dues lors de la première échéance, le compte en entier devient exigible.

#### 07-01-2011 COMPENSATION DE KILOMÉTRAGE.

Proposé par M. Gélineault Dionne  
Et résolu à l'unanimité.

Que les employé(e)s municipaux et élu(e)s utilisant leur auto pour fins de déplacement extérieurs des limites au bénéfice de la Municipalité soient rémunérés au taux de 0.45 cents du kilomètre.

#### 08-01-2011 COMPENSATION DES FRAIS DE DÉPLACEMENTS 2011.

Proposé par M. Neil Gervais  
Et résolu à l'unanimité.

Que Mme Marie-Paule Bénard soit compensée en raison de 33.00\$ par semaine pour l'utilisation de son automobile lors de déplacements pour courrier et voyages aux institutions financières et autres déplacements pour la Municipalité.

Que M. Doug Corrigan soit compensé en raison de 33.00\$ par semaine pour l'utilisation de son automobile lors de déplacements, en rapport avec les inspections locales et analyses d'eau.

Que M. Eric Rochon soit compensé en raison de 33.00\$ par semaine en compensation de l'utilisation de son automobile lors de déplacements locaux.

#### 09-01-2011 SALAIRE DES EMPLOYÉ(E)S MUNICIPAUX ANNÉE 2011.

Proposé par Mme Jerry Lavigne  
Et résolu à l'unanimité.

Que le salaire des employé(e)s municipaux de cette Municipalité soit majoré de 2% pour l'année 2011.

10-01-2011    AUTORISATION DE PAYER LES FACTURES COURANTES /  
DETTES À LONG TERME ET INTÉRÊTS SUR EMPRUNTS .

Proposé par Mme.  
Et résolu à l'unanimité.

Que le Secrétaire-trésorier et le Maire soient autorisés à émettre des chèques sur réception des factures, ou quand nécessaire pour couvrir les dépenses courantes suivantes durant l'année 2011:

1. Dépôt à la Caisse Populaire et Banque Laurentienne des argents nécessaires aux paiements d'intérêts et capital sur les dettes à long terme et obligations.
2. Salaires des employé(e)s municipaux.
3. Carte Visa sur réception.
4. Factures de téléphone, Bell Mobilité et Rogers Wireless.
5. Factures d'Hydro-Québec.
6. Contributions de l'employeur.
7. C.S.S.T.
8. Déductions fédérales et provinciales.
9. Contribution au fond de pension des employés.
10. Contribution d'assurance collective des employés et élus.
11. Coût d'immatriculation des véhicules municipaux.
12. Remise d'emprunt temporaire.
13. Achat de timbres et d'enveloppes de poste recommandées.
14. Contrat d'entretien du dépotoir municipal.

11-01-2011    AMENDES MDDEP.

Proposé par Mme. Claudette Béland  
Et résolu à l'unanimité.

Que cette Municipalité débourse les frais d'amendes pour les dossiers suivants :

Dossier 555-61-000425-95 : 2,285.00\$

Dossier 555-61-000426-95 : 3,188.00\$

12-01-2011    LETTRE ENTENTE CROIX-ROUGE

Proposé par Mme Gisèle Héroult  
Et résolu à l'unanimité.

Que cette Municipalité signe la lettre d'entente pour le services aux sinistrés et ainsi qu'Elle verse une contribution annuelle de 0.13\$ par citoyens pour 2010, de 0.14\$ par citoyen pour 2011 et de 0.15\$ par citoyens pour 2012.

Que Messieurs Leslie Bélair (Maire) et Eric Rochon (Directeur –général) signe l'entente pour et au nom de cette Municipalité.

13-01-2011    COTISATION A.D.M.Q. DIRECTEUR GÉNÉRAL

Proposé par M. Jerry Lavigne  
Et résolu à l'unanimité.

Que cette municipalité autorise les frais de cotisation à l'Association des Directeurs Municipaux du Québec, ainsi que l'assurance pour M. Rochon Directeur général.

14-01-2011    FORMATION A.D.M.Q.

Proposé par Mme Gisèle Héroult  
Et résolu à l'unanimité.

Que monsieur Eric Rochon soit inscrit à la formation sur la gestion des contrats municipaux organisée par l'Association des Directeurs Municipaux du Québec qui aura lieu à Gatineau le 22 février 2011.

15-01-2011 APPUIE FQM / OCCUPATION DU TERRITOIRE.

**ATTENDU QUE** la Fédération Québécoise des Municipalités travaille depuis plus de 20 ans à faire reconnaître l'importance que représente l'enjeu de l'occupation dynamique du territoire par le gouvernement et qu'elle s'est forgée une expertise solide et crédible à ce sujet;

**ATTENDU QUE** la Fédération Québécoise des Municipalités déposait, au printemps 2005, un projet de loi-cadre sur la décentralisation;

**ATTENDU QUE** la Fédération Québécoise des Municipalités déposait et rendait public, en février 2008, un énoncé de politique intitulé Pour une politique d'occupation dynamique du territoire fondée sur l'autonomie administrative et financière des collectivités territoriales;

**ATTENDU QUE**, le 18 décembre 2008, le gouvernement du Québec manifestait sa volonté de remettre à l'agenda la question de l'occupation du territoire en ajoutant ce mandat au ministère des Affaires municipales et des Régions;

**ATTENDU QUE** la Fédération Québécoise des Municipalités proposait en 2009 l'adoption d'une loi-cadre s'articulant autour de projets de territoire à l'échelle des MRC qui seraient soutenus par l'ensemble de l'appareil gouvernemental et les instances réalisant un mandat gouvernemental en région;

**ATTENDU QUE** la Fédération Québécoise des Municipalités plaide pour une occupation dynamique du territoire qui respectera la diversité et l'autonomie municipale et qui donnera aux municipalités locales et aux MRC les leviers nécessaires à leur développement;

**ATTENDU QUE** l'aménagement du territoire est une responsabilité politique dévolue aux MRC et que leurs schémas d'aménagement et de développement doivent être reconnus comme l'outil prépondérant de planification et de développement territorial, car les élus qui siègent à la MRC représentent l'ensemble des citoyens de toutes les communautés locales;

**ATTENDU QUE** l'une des plus grandes réussites du Québec en matière de développement du territoire est la mise en œuvre des pactes ruraux issus de la Politique nationale de la ruralité dont le succès a été amplement reconnu par l'Organisation de coopération et de développement économiques dans son examen des politiques rurales du Québec réalisé en juin 2010;

**ATTENDU QUE** la Fédération Québécoise des Municipalités est convaincue que toute démarche doit s'appuyer sur une gouvernance qui s'exercera près du citoyen et de ses besoins;

**ATTENDU QUE** les conférences régionales des élus jouent un rôle important de concertation à l'échelle de la région administrative et qu'elles doivent être renforcées en ce sens;

**ATTENDU QUE** le ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire affirmait, en octobre 2010, lors des dernières assises annuelles de la Fédération, sa volonté de considérer comme élément à la base de la stratégie gouvernementale l'adoption d'une loi-cadre sur l'occupation dynamique du territoire;

**ATTENDU QU'**à l'heure actuelle, dans son projet, la proposition gouvernementale évacue les municipalités locales et régionales et entraîne un glissement des pouvoirs en matière de planification et de développement du territoire, ceux-ci pourtant conférés depuis longtemps dans les lois municipales aux municipalités locales et aux MRC;

**ATTENDU QU'**à la suite d'une rencontre avec le ministre à l'occasion de la réunion de la Table Québecmunicipalités, celui-ci a démontré son ouverture à recevoir et à analyser une proposition formelle provenant de la Fédération Québécoise des Municipalités;

**ATTENDU QUE**, lors de l'assemblée des MRC des 1er et 2 décembre 2010, les MRC membres de la Fédération Québécoise des Municipalités se sont clairement exprimées en faveur de la proposition que cette dernière entend déposer au ministère des Affaires

municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire concernant l'occupation du territoire;

Il est donc proposé par M. Neil Gervais

Et résolu à l'unanimité.

**D'INCLURE** l'ensemble des éléments de la proposition FQM comme étant partie intégrante de la présente résolution;

**DE DEMANDER** au Ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, M. Laurent Lessard, de reconnaître le rôle politique des élus locaux et des MRC et la primauté du schéma d'aménagement et de développement sur les autres outils de planification du territoire;

**DE DEMANDER** au ministre qu'il adopte une loi-cadre sur l'occupation dynamique du territoire qui reconnaîtra la MRC comme le territoire visé dans la mise en œuvre de celle-ci;

**DE DEMANDER** que cette loi s'articule autour de projets de territoire émanant de la concertation des MRC avec leurs municipalités locales et que la réalisation de ceux-ci soit soutenue par les instances régionales, particulièrement les conférences régionales des élus (CRÉ) et les conférences administratives régionales (CAR);

**DE MOBILISER** l'ensemble des municipalités et MRC membres de la Fédération Québécoise des Municipalités afin qu'elles adoptent la présente résolution et qu'elles en transmettent copie au ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire ainsi qu'à la Fédération Québécoise des Municipalités.

#### CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE FONDS.

Je, soussigné, Secrétaire-trésorier de Mansfield-et-Pontefract, certifie par la présente que des fonds sont disponibles pour les dépenses mentionnées lesquelles ont été autorisées par résolutions suivantes numéros.03, 09, 10, 11, 12, 13, et 14.

**ET J'AI SIGNÉ CE 6 JANVIER 2010.**

*Eric Rochon*

Eric Rochon,  
Secrétaire-trésorier.

16-01-2011 LEVÉE DE LA SESSION.

Proposé par M. Gelineault Dionne  
Et résolu à l'unanimité.

Que cette session soit levée à 21:20heures.

*Leslie L. Bélair....*

M. Leslie L. Bélair  
Maire.

*Eric Rochon*

M. Eric Rochon.  
Secrétaire-Trésorier.